

que nous devons utiliser au maximum. C'est pourquoi on a signé des accords et on réalisera le plus tôt possible l'utilisation maximum de ces systèmes d'armements.

En l'occurrence, je repousse avec la dernière vigueur toute idée de servilité; c'est une erreur. Il est possible que nous voulions prendre nos propres décisions, mais nous croyons toujours à l'inviolabilité des accords; lorsqu'un gouvernement du peuple dûment élu prend une décision, il est contraint de prendre des mesures sur lesquelles d'autres comptent. A moins que l'autre partie n'accepte par voie de négociations de se dégager, ce qui n'est pas le cas ici, je crois que l'honneur national nous oblige d'exécuter ce que nous nous sommes engagés à faire. Nous devons donc rejeter ce sous-amendement. Il ne repose sur rien et il n'est pas conforme à l'esprit de nos populations d'un océan à l'autre.

Pour conclure, je dirai ceci. On a soulevé la question du moral des forces armées.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Avant que le ministre poursuive, vu qu'il a terminé ses observations sur le sujet qu'il vient d'exposer, me permettrait-il une question?

**L'hon. M. Hellyer:** Sûrement.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Il y a un moment, l'honorable ministre a affirmé qu'il avait la certitude que les États-Unis ne seraient pas disposés à laisser le Canada manquer à son obligation de munir les Bomarc d'ogives nucléaires—est-ce bien la déclaration du ministre? Le gouvernement a-t-il tenté de se soustraire à cette obligation, ou alors comment le ministre peut-il parler avec autant d'autorité lorsqu'il dit avoir la certitude que les États-Unis n'y consentiraient pas?

**L'hon. M. Hellyer:** Monsieur l'Orateur, je ne suis pas complètement dépourvu de perception, et dans les discussions relatives aux problèmes de défense, je connais l'estime portée à ces catégories d'armes dans les paliers supérieurs aux États-Unis, l'importance qu'on y attache et les répercussions éminemment significatives qu'elles ont eues sur la détérioration des relations entre nos deux pays.

Le moral de nos forces armées a été évoqué. Les forces armées du Canada, tout comme la population du pays, comptent bien que notre gouvernement élaborera un programme complet à longue échéance qui leur permettra d'accomplir leur tâche plus efficacement dans l'avenir. Dans cette perspective, je suis sûr qu'elles accorderont leur collaboration intégrale et entière aux propositions qui seront présentées à la Chambre l'an prochain. Le moral se trouvera stimulé par l'esprit de décision et l'efficacité qui caractériseront les années à venir et nous

allons faire l'impossible pour que nos forces armées reçoivent les armes nécessaires à l'accomplissement de leur tâche.

En terminant, monsieur l'Orateur, qu'il me soit permis de rappeler aux honorables députés que nous allons continuer nos études. Nous espérons que le comité fera de même.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** En connaissance de cause.

**L'hon. M. Hellyer:** Oui et avec compréhension aussi, j'espère.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Moi aussi.

**L'hon. M. Hellyer:** Comme il nous incombe, nous allons préparer et soumettre au présent gouvernement l'année prochaine, avant la présentation des crédits de l'année suivante, une ligne de conduite complète fondée sur les notions stratégiques du monde occidental, qui viendra accroître la participation du Canada à la liberté de notre hémisphère et à la paix du monde entier, et qui fournira un plan et tracera une voie qui aura le soutien et l'appui non seulement des forces armées de notre pays mais également, je l'espère, du comité spécial de la défense et de la vaste majorité des Canadiens.

**M. l'Orateur suppléant:** Le député de Bow-River (M. Woolliams) se lève-t-il pour poser une question?

**M. Woolliams:** Oui, monsieur l'Orateur; le ministre a bien dit qu'il répondrait. Si j'ai bien compris le premier ministre (M. Pearson), il a dit que le Canada accepterait les ogives nucléaires, et que, quand il les aurait obtenues, le gouvernement se désengagerait par d'autres négociations. Est-ce toujours l'attitude libérale?

**L'hon. M. Hellyer:** A ma connaissance, il n'a rien dit de tel. Il a signalé très précisément que cet engagement qui avait été pris au nom du Canada était une tentative en vue d'élaborer une politique beaucoup plus large et beaucoup plus sensée pour les années à venir.

**M. MacInnis:** Monsieur l'Orateur...

**M. l'Orateur suppléant:** L'honorable député de Cap-Breton-Sud (M. MacInnis) se lève-t-il pour poser une question?

**M. MacInnis:** J'ai une question à poser au ministre. Lorsque je l'ai interrogé tout à l'heure, le ministre a laissé entendre que le comité spécial s'occuperait de cette affaire. Je pense qu'il a parlé d'abdication de la responsabilité gouvernementale. Je demanderais au ministre si la déclaration que le premier ministre (M. Pearson) a faite lorsque le comité était sur le point d'être formé...